

0300052U
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT ANDRE CHAMSON
1 AVENUE JEAN JAURES
30123 LE VIGAN CEDEX
Tel : 0467810177

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Durée des amortissements

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/02/2018
Réuni le : 06/03/2018
Sous la présidence de : Brigitte Louge
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

La durée d'amortissement des biens d'une valeur supérieure à huit cents euros hors taxes est établie à cinq ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0